

Avis public



RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER DE 2019)

Avis de motion

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal* (R.L.R.Q., chapitre C-11.4), qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui sera tenue le **lundi, 5 novembre 2018 à 19 heures**, à la salle du conseil située au 530, avenue Davaar, à Outremont, un avis de motion sera donné en vue d'adopter, à une séance subséquente, un règlement sur la taxe relative aux services imposant une taxe sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de l'arrondissement pour l'exercice financier de 2019.

Montréal, le 25 octobre 2018

La Secrétaire substitut de l'arrondissement
Julie Desjardins, avocate